

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS  
SÉANCE DU 7 JANVIER 2026

Date de convocation  
16/12/2025  
Date d'envoi  
24/12/2025

L'an deux mille vingt-six, le 7 janvier à 17 h le Conseil d'Administration du Centre Communal Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de LUYNES, salle de réunion, sous la Présidence de Madame Christine MÉNORET, vice-présidente en exercice.

Nombre de membres  
En exercice : 09  
Présents : 06  
Absents : 03  
Pouvoirs : 01  
Votants : 07

Étaient présents :

Élus du CCAS :

Mesdames Sophie BORÉ et Claire CARTIER.

Membres de la Société Civile :

Mesdames Colette MAILLET et Claudine PINGUET.

Monsieur Louis-Marie COLLINET

Absent(s) excusé(s) :

Monsieur Bertrand RITOURET et Mesdames Lyn FAIPOUX et Alda ROUMAGNOU.

Excusé(s), avait(ent) donné pouvoir :

Monsieur Bertrand RITOURET (Président) a donné pouvoir à Madame Christine MENORET,

Assistait également à la réunion :

Monsieur Raphaël SIMAR Directeur Général des Services de Luynes.

Secrétaire de séance :

Madame Sophie BORÉ

REMARQUE

**DEL N° 07-01-2026/01 ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026.**

Conformément aux dispositions de l'article L.2312-1 du code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir pris connaissance du rapport sur les Orientations Budgétaires transmis avec la convocation de la séance de ce jour (document annexé à la présente délibération),

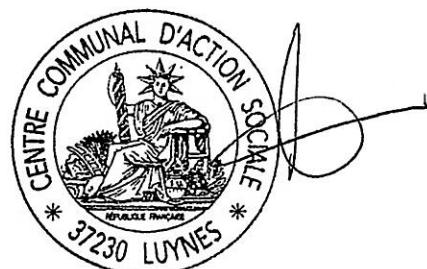
Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

**PREND ACTE de la tenue en cette séance des Orientations Budgétaires 2026.**

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,  
Sophie BORÉ

Pour Le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente,  
Christine MÉNORET

Délibération rendue exécutoire : **23 JAN. 2025**

Par sa transmission en Préfecture le :

Et sa publication le site internet de la commune le : **26 JAN. 2025**